

Entre Nous

N°47

Décembre 2001

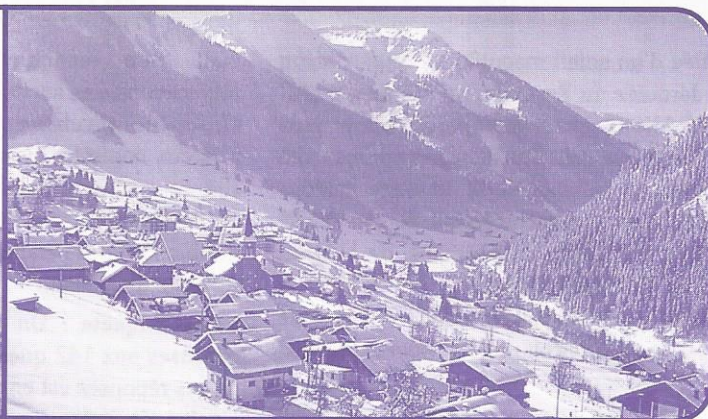


Photo : Studio Yvon, Châtel

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION AMICALER DES RESIDENTS DE CHATEL - b.P. n°34 - 74390 chatel
Site Internet : http://perso2.option-service.fr/residents_chatel - Courrier électronique e-mail ; residentschatel@yahoo.fr

SOMMAIRE

- page 1 : Editorial du Président
Grandes dates de l'hiver 01/02
- page 2 : Compte Rendu réunion
d'information
- page 3 : Tarifs de l'hiver (ski, parking,
bob, luge...)
- page 4 : Résultat sondage
- page 5 : Assemblée Générale
- page 6 : " " " "
- page 7 : 11^e Trophée de ski
- page 8 : Aux dernières nouvelles
Photos manifestations AARC

1 - On behalf of the Board, the Chairman welcomed the 86 new members who joined the Association in 2001

2 - He reported that the information meeting of 14 August had gone off well with a question and answer session. The mayor and other representatives of the authorities had attended for part of the meeting

3 - Counting of the survey returns is now complete and the first part of the findings is given in this newsletter

4 - The Annual General Meeting will be held on 28 December and we invite you to attend. We invite volunteers wishing to help us on the Board to submit their candidatures.

Please make yourselves known and let us know your special areas of expertise.

Write in French or English to :
AARC BP 34 CHATEL.

EDITORIAL

A nos amis Adhérents

- Tout d'abord, au nom du Conseil d'Administration de l'Association, je souhaite la **BIENVENUE** à nos 86 nouveaux adhérents qui nous ont rejoints cette année.

Welcom to the 86 nex members who joined us this year

Bravo et merci de nous accorder votre confiance, vous avez compris qu'il était souhaitable pour les résidents, d'être membre d'une association dont les objectifs sont de participer au développement harmonieux de la commune, en collaboration avec les responsables municipaux, et de veiller au maintien de la qualité de vie et à la protection de son environnement spécifique, à côté bien sûr, de la défense de leurs intérêts.

Malheureusement il faut aussi compter avec des défécations qui pour bon nombre d'entre elles (déménagement, maladie, âge etc...) nous ont été aimablement expliquées mais d'autres aussi dont nous ignorons les raisons - ou ne pouvons que les supposer.

La REUNION D'INFORMATION DU MOIS D'AOUT a rassemblé 120 participants (20 de plus que l'année précédente) et a été, pensons-nous, un succès, les questions et réponses ont fusé de part et d'autre dans une atmosphère chaleureuse gratifiée d'un soleil tout aussi chaleureux dans le cadre merveilleux de Plaine Dranse. Avis aux absents : pourquoi ne s'efforceraient-ils pas d'être des nôtres l'an prochain (dans la mesure de leurs possibilités, bien entendu)?

Nous avons été honorés de la présence de Monsieur le Maire accompagné d'adjoints, du Président et du Directeur de l'Office du Tourisme et du Directeur de la SEML. Nous les remercions vivement pour cette présence qui est pour nous un encouragement.

Voir le compte rendu résumé de cette assemblée plus loin dans ce bulletin.

- Le long dépouillement de L'ENQUETE lancée à la fin de l'année dernière (620 questionnaires envoyés et 240 reçus en retour) est enfin terminé : toutes les

GRANDES DATES DE L'HIVER 2001/2002

Décembre

lundi 24 : Arrivée du Père Noël dans le centre du village

lundi 31 : Spectacle pyrotechnique de la St Sylvestre

Janvier

mercredi 2 : Soirée Secours et Montagne

20 et 26 : 2^{ème} édition de la Free Ride à Châtel

21 et 22 : Staloms Géants F.I.S.

mercredi 30 : Spectacle Ski Memory (nouveau scénario)

Février

mercredi 6 : Spectacle Ski Memory

mercredi 13 : Spectacle Ski Memory

Jeudi 14 : 11^{ème} trophée de ski de L'AARC au LINGA

" " " : Descente aux flambeaux de la St Valentin

mercredi 20 : Course de ski de l'AARCA à la CHAPELLE

mercredi 27 : Spectacle Ski Memory

Mars

samedi 3 : Grand Prix de Châtel

mercredi 6 : Charivari des Agriculteurs

dimanche 31 : Spectacle Ski Memory

Avril

jeudi : Course de rando Alpinisme Montée du LINGA

réponses ont été engrangées et les résultats établis sous forme de tableaux résumés. Afin de ne pas alourdir cet éditorial, un résumé des résultats sera présenté en deux ou trois parties séparées en raison de leurs tailles; la première de celles-ci se trouve plus loin dans ce bulletin.

A ce sujet, il est bon de se rappeler que d'une part, les questions posées dataient d'avant janvier / mars 2001 et d'autre part qu'elles provenaient en grand nombre des adhérents eux-mêmes qui avaient été sollicités à cet effet.

Ces nombreuses réponses nous permettent de penser qu'elles sont représentatives de l'opinion de la grande majorité de nos adhérents et dans certains cas, mais avec prudence, de l'ensemble des résidents.

Les questions et réponses relatives aux administrations concernées leur seront communiquées et permettront d'en débattre légitimement avec elles. Nous considérons donc ces réponses comme très importantes.

- Comme détaillé plus loin, notre ASSEMBLEE GENERALE statutaire aura lieu cette année le 28 décembre. Nous ne pouvons que vous engager à y participer très nombreux. Cette réunion est importante car elle permet à vos responsables de vous rendre compte de leur gestion, tant en ce qui concerne leur activité, l'état de l'Association et de ses finances; elle devra être également et surtout l'occasion d'un échange fructueux avec l'assemblée où les critiques, pour autant que présentées sereinement, seront naturellement admises.

Nous espérons également la présence de nos autorités qui y seront invitées et avec lesquelles vous pourrez prolonger cet échange.

L'administration de votre Association a besoin d'aide; si vous estimez pouvoir accorder votre concours, n'hésitez pas à offrir vos talents en présentant votre candidature à notre adresse postale et en spécifiant quel genre d'activités vous pourriez prendre en charge. Merci d'avance de votre concours.

Bonne fin d'année et à bientôt

A Jadot - Président

COTISATION 2002

Afin notamment, de pouvoir éditer quatre bulletins en 2002, ce qui semble découler nettement des vœux exprimés, nous aurions souhaité établir le niveau de cotisation au montant de 120 F.

Toutefois, afin de ne pas laisser supposer que nous profitons du passage à l'Euro pour augmenter la cotisation, le montant qui vous est demandé pour l'exercice s'élève à : 17 Euros; ce qui correspond à 111,51 F.

Par égard au travail de notre trésorier, nous vous demandons de lui simplifier le travail en rédigeant votre chèque en Euros

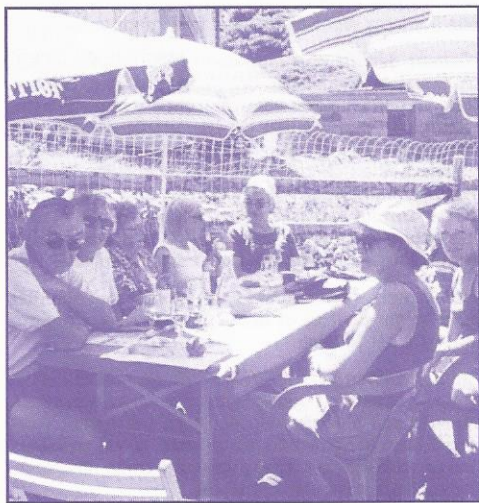
Toute l'équipe des responsables
de l'Association Amicale
des Résidents de CHATEL
présente à tous ses membres
un très JOYEUX NOEL
et une très BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2002

Gratifiée d'un soleil magnifique, cette réunion s'est déroulée au Restaurant d'Altitude "PLAINE DRANSE" avec une participation plus importante que celle des dernières années : 120 personnes en présence de M. le Maire Philippe THOULE qui était accompagné de M. VESIN Président de l'Office du Tourisme, de M. Jean François VUARAND Directeur de l'Office du Tourisme, de M. Christian RUFFET Directeur de la SEML et de M. Nicolas RUBIN pour le MESSAGER.

Le Président André JADOT souhaite la bienvenue à tous et rappelle que cette réunion a pour but d'apporter aux adhérents des informations sur Châtel et l'Association, de leur donner la parole en posant des questions qu'ils souhaitent, enfin de se rencontrer entre résidents et ainsi de faire meilleure connaissance.

Notre Association se porte assez bien; le nombre de nos adhérents a tendance à croître. Il salue tout particulièrement les nouveaux adhérents et les remercie de la confiance qu'ils nous accordent.

Relations avec les Autorités Municipales : Nous avons eu l'occasion de rencontrer M. le Maire depuis les changements de l'équipe municipale et avons pu constater que notre Association



était bien reconnue par les Autorités Municipales. Les soucis des résidents y avaient été exposés circulation, constructions nouvelles à mieux contrôler avec un souci plus recherché de qualité d'environnement et d'urbanisme architectural, qualité de la voirie, sécurité des biens et des personnes, problème de l'eau, garderie d'enfants...

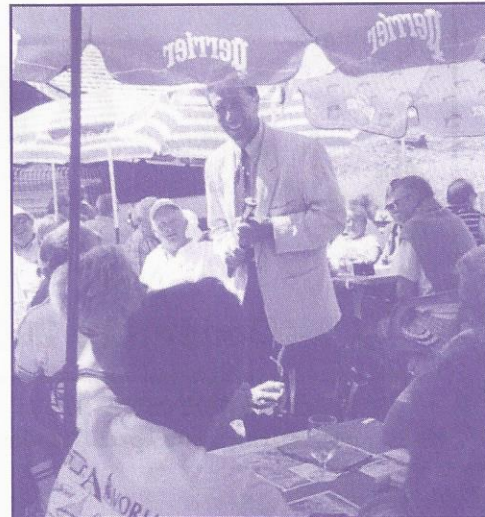
Notre Enquête : Un bon résultat avec 240 réponses aux 142 questions posées. L'analyse de ces réponses est en cours d'achèvement. Le résultat de l'enquête sera communiqué à la Municipalité pour les points qui la concernent, de façon qu'il constitue la base de travail lors de prochaines réunions.

Activité de l'Association : Toujours un grand succès avec une participation importante au Trophée de ski, ainsi qu'au repas mexicain. Des résultats en belle progression, de nombreux lots offerts par les commerçants ont été distribués à tous les participants. Remerciements du travail laborieux des responsables de ce trophée.

Des activités sont prévues et organisées par Christiane SIFFER : le concours de pétanque suivi d'une excellente tartiflette avec, cette année, 40 participants - excursion pédestre à UBINE (très bonne ambiance malgré la pluie) - visites du Vieux moulin de la Tine à Trois Torrents et du dernier fondeur de clarines à Champéry (40 participants) - montée au Refuge de Trébantaz - vu le peu d'inscrits pour la visite des gorges du Diable une excursion sera prévue, en remplacement à la Foilleuse.

Pour l'année prochaine, suggestion d'une visite aux mines de sel de Bex ainsi que du jardin botanique à St Triphon, la participation de l'Association à la St LAURENT, etc.

Site Internet : André JADOT rappelle qu'un site Internet a été créé et remercie M. JAHAN, résident, qui consacre de nombreuses heures pour la réalisation de ce site. Il demande le concours des résidents pour la participation de certaines activités. Voir aussi l'adresse du



courrier électronique de l'Association à laquelle peuvent écrire les adhérents : residentschatel@yahoo.fr

Avant de passer aux questions-réponses, M. JADOT souhaite la bienvenue à M. Philippe THOULE et à son équipe, et déclare l'Association honorée de leur présence. Il leur souhaite bon courage pour affronter toutes les actions qui sont à leur programme et il laisse la parole à M. THOULE qui se déclare heureux de rencontrer les résidents car ceux-ci peuvent avoir, par leur situation plus extérieure, une vision des problèmes autre et plus complète que les "permanents" auxquels ces problèmes peuvent échapper en raison de leur proximité. Il trouve que les résidents ont souvent de bonnes idées qui, dans l'ensemble, rejoignent les siennes. Plusieurs entretiens ont déjà eu lieu avec André JADOT sur divers sujets : il règne une bonne atmosphère et on sent de part et d'autre un désir d'un travail commun dans la franchise et la fermeté. Un petit reproche toutefois : c'est la demande d'arrêt des constructions. Il faut réaliser que les constructions sont une manne pour la commune... mais d'accord de veiller à plus de soucis pour ce maintien d'un bon environnement !

DEBAT

Parmi les nombreuses questions posées, nous avons relevé les plus importantes :

Développement de l'espace piétonnier : M. THOULE fera très attention à l'avenir et il est pour les voies piétonnes et a essayé de réduire la zone de circulation et de garder un maximum pour les piétons.

Piscine municipale couverte : Un grand projet d'avenir est de faire un centre nautique et une patinoire couverte sur des terrains entre Châtel et La Chapelle d'Abondance

Vitesse trop élevée sur la route de Thonon - Absence de panneau : Une étude sera entreprise pour essayer de revoir les entrées de Châtel, avec des accès plus étroits (revoir les

lignes droites qui sont un véritable danger.

Projet liaison Super Châtel et LINGA : Il devrait partir du télésiège de Vonnes par un télésiège en direction de Super Châtel et un télésiège direction Linga - Ce projet pourrait aboutir dans 6 ans.

Arrêt des moteurs des navettes sur la place : La meilleure solution : des navettes électriques...

Route de liaison entre Linga et Vonnes : Un projet est en cours : la route de la piscine, qui est une impasse, devrait être reliée à la route de Vonnes en passant vers Le SYLVIA, la Résidence de l'ALPEN, et sortirait vers FLEUR DES NEIGES sur la Départementale, mais

encore faudrait-il que les propriétaires des terrains et des résidences nous laissent passer...! Devant l'inquiétude des riverains qui avaient acheté leurs appartements chers pour être au calme, M. THOULE assure que ce ne serait qu'une voie de déviation.

Voie du Roitet trop étroite par rapport aux nombreuses constructions et route des Freinets dangereuse : Effectivement il faudrait à l'avenir faire des routes avant les constructions (projet d'agrandissement de la route). A partir de septembre l'éclairage public de la route des Freinets sera entièrement refait.

FORFAITS REMONTEES MECANQUES DE CHATEL TARIFS RESIDENTS HIVER 2001/2002

Durée	INDIVIDUELS						FAMILLES					
	Adultes		Jeunes/Seniors		Enfants		Adultes		Jeunes/Seniors		Enfants	
	€uros	Francs	€uros	Francs	€uros	Francs	€uros	Francs	€uros	Francs	€uros	Francs
5 jours	97	636,28	83	544,44	73	478,85	87	570,68	74	485,41	66	432,93
5 jours NC	106	695,31	90	590,36	80	524,77	95	623,16	81	531,33	72	472,29
6 jours	111	728,11	94	616,60	83	544,44	99	649,40	85	557,56	75	491,97
7 jours	124	813,39	105	688,75	93	610,04	111	728,11	94	616,60	84	551,00
8 jours	136	892,10	116	760,91	102	669,08	122	800,27	104	682,20	92	603,48
9 jours	148	970,82	126	826,51	112	734,67	133	872,42	113	741,23	100	655,96
10 jours	160	1049,53	136	892,10	121	793,71	143	938,02	122	800,27	108	708,43
11 jours	170	1115,13	145	951,14	128	839,62	153	1003,61	130	852,74	115	754,35
12 jours	181	1187,28	154	1010,17	137	898,66	162	1062,65	138	905,22	122	800,27
13 jours	191	1252,88	163	1069,21	144	944,58	171	1121,69	146	957,70	129	846,18
14 jours	200	1311,91	170	1115,13	150	983,94	179	1174,16	152	997,07	135	885,54
15 jours	207	1357,83	176	1154,48	156	1023,29	185	1213,52	158	1036,41	140	918,34
Saison	323	2118,74	275	1803,88	242	1587,42	323	2118,74	275	1803,88	242	1587,42
Saison PDS	460	3017,40	368	2413,92	308	2020,35	391	2564,79	313	2053,15	262	1718,61

Enfants : de 5 à 15 ans

Adultes : de 23 à 59 ans

Seniors : de 60 à 75 ans

5 NC : 5 jours non consécutifs sur 7 jours

Saison PDS : tarif SAISON PORTES DU SOLEIL

NOUVEAUTE 2002 JEUNES : Nouvelle tranche d'âge de 16 à 22 ans

Forfaits inférieurs à 3 jours émis sur code barre gratuit ou support "Mains Libres" au prix de 3 €uros

Forfaits 3 jours et plus émis sur support "Mains libres"

TARIF DU PARKING

PRESTATION	TARIF EN EUROS	PRESTATION	TARIF EN EUROS
1 ^{ère} heure	gratuite	1 jour	10,00 € (65,69 F)
2 ^{ème} heure	2,00 € (13,11 F)	2 jours	19,00 € (124,63 F)
3 ^{ème} heure	3,00 € (19,67 F)	3 jours	28,00 € (183,66 F)
4 ^{ème} heure	4,00 € (26,23 F)	4 jours	35,00 € (229,58 F)
5 ^{ème} heure	5,00 € (32,67 F)	5 jours	42,00 € (275,50 F)
6 ^{ème} heure	6,00 € (39,35 F)	6 jours	48,00 € (314,85 F)
7 ^{ème} heure	7,00 € (45,91 F)	7 jours	54,00 € (354,21 F)
8 ^{ème} heure	8,00 € (52,47 F)	semaine autochtones	49,00 € (321,41 F)
9 ^{ème} heure	9,00 € (59,03 F)	quinzaine autochtones	80,00 € (524,76 F)
10 ^{ème} heure	10,00 € (65,69 F)	mois autochtones	133,00 € (872,42 F)

TARIF PUBLIC FORFAIT PORTES DU SOLEIL SAISON 2002

Durée	Adultes		Seniors		Enfants	
	€uros	Francs	€uros	Francs	€uros	Francs
1/2 jour	25	163,99	20	131,19	17	115,51
1 jour (11 h)						
1 jour	33	216,47	26	170,55	22	144,31
2 jours	64	419,81	51	334,54	43	282,06
3 jours	91	596,92	73	478,85	61	400,13
4 jours	116	760,91	93	610,04	78	511,65
5 jours	139	911,78	111	728,11	93	610,04
5 jours NC						
6 jours	159	1042,97	127	833,07	107	701,87
7 jours	178	1167,60	142	931,46	119	780,59
8 jours	197	1292,24	158	1036,41	132	865,86
9 jours	215	1410,31	172	1128,25	144	944,58
10 jours	230	1508,70	184	1206,96	154	1010,17
11 jours	244	1600,54	195	1279,12	163	1069,21
12 jours	257	1685,81	206	1351,27	172	1128,25
13 jours	270	1771,08	216	1416,87	181	1187,28
14 jours	282	1849,80	226	1482,46	189	1239,76
15 jours	293	1921,95	234	1534,94	196	1285,68
Saison	575	3771,75	460	3017,40	385	2525,43

TARIFS DE LA PATINOIRE

PRESTATIONS	TARIFS
1 entrée diurne avec location patins	5,00 €uros (32,80 Fr)
1 entrée diurne sans location patins	3,00 €uros (19,68 Fr)
1 entrée nocturne avec location patins	6,00 €uros (39,35 Fr)
1 entrée nocturne location patins	6,00 €uros (39,35 Fr)
1 saison patinoire autochtones	25,00 €uros (163,99 Fr)

TARIFS INDIVIDUELS HIVER 2002 - CARTE A POINTS

50 POINTS : 18,00 €uros (118,07 Fr)

100 points : 32,00 €uros (209,90 Fr)

Valeur du point : 0,36 €uros

Les cartes à points sont utilisables tout au long de la saison d'hiver. Les points non utilisés au 30 avril 2002 ne sont pas remboursables.

A partir du 6 avril 2002

- 15% sur les tarifs PORTES DU SOLEIL
Un forfait PORTES DU SOLEIL WEEK-END
incomplet : 1 jour 1/2

tarif : adulte 57 €uros (373,90 Fr)

jeune/senior 46 €uros (301,74 Fr)

enfant 38 €uros (249,25 Fr)

TARIFS INDIVIDUELS PISTE DE BOBLUGES

1 tour 4,00 €uros (26,23 Fr)

3 tours 9,00 €uros (98,39 Fr)

5 tours 15,00 €uros (98,39 Fr)

10 tours 28,00 €uros (183,66 Fr)

15 tours 30,00 €uros (255,82 Fr)

20 tours 50,00 €uros (327,97 Fr)

25 tours 62,00 €uros (406,69 Fr)

- Les enfants de moins de trois ans ne sont pas admis
- Les jeunes de moins de huit ans ou 1,26m doivent obligatoirement être accompagnés.

Il y a 10 mois, nous recevions les dernières réponses aux 142 questions d'un questionnaire envoyé aux 620 adhérents de notre Association. Le but de cette enquête était de connaître l'opinion de nos adhérents sur les actions menées par l'Association tant à l'égard de ses propres membres qu'à l'égard

du monde extérieur à celle-ci : nous pensons notamment à la Municipalité, l'Office du Tourisme, l'environnement, etc. Son résultat devait nous conduire à réexaminer nos activités soit en les continuant ou en les renforçant, ou en les abandonnant, ou en innovant ou encore en en modifiant les priorités.

240 adhérents nous ont fait connaître leur avis en répondant au questionnaire long et même parfois difficile. Nous les en félicitons et les en remercions.

Nous donnons ci-après une synthèse des résultats.

I

GENERALITES

Raisons du choix de Châtel

- a) 69.5 % pour son caractère pittoresque, savoyard, spécifique, familial, etc. D'où l'objectif primordial de garder à Châtel son caractère en veillant à ne pas l'enlaidir par des actions ou constructions désordonnées.
- b) Se référant à la date du 1^{er} séjour, l'ensemble des dates des 1^{er} séjours supérieurs à 10 ans représente 70%, ce qui montre une moindre fidélité pour les résidents plus récents et donc, un problème de fidélisation. Faut-il voir la conséquence de certaines dégradations (voir plus loin), de la lourdeur des charges financières, ou d'autres causes ?

Occupation des logements.

Nous découvrons qu'en ce qui concerne les Résidents, l'occupation du logement en été n'est que légèrement inférieure à celui d'hiver : 12500 contre 15000. Nous découvrons aussi que l'occupation hors saison est très loin d'être négligeable : 4000. Tout ceci donne à réfléchir notamment quant à l'organisation des commerces et distractions.

Surface d'appartements-Impôts et taxes.

Les surfaces de logements les plus fréquentes sont :

- entre 30 et 40m² - : 23%
- entre 20 et 30m² - : 38%

Compte tenu de 23 % de surfaces entre 40 et 80 m² -, la surface moyenne est de 38 m² -.

Ceci permet, sur base du calcul de la moyenne de l'impôt foncier et de la taxe d'habitation par m² -, d'estimer en première approche (et avec prudence) que la part des impôts supportés par l'ensemble des résidents (adhérents ou non) est de l'ordre de 15.000.000 F. dont 20% vont au département et à la région. Le chiffre de 12.000.000 F, qui reste à confirmer, est à mettre en regard du total des recettes impôts et taxes de 30.300.000 F du budget de la section fonctionnement (donc hors investissement) de la commune.

Evolution de la qualité de vie à Châtel

✓ Sont considérés comme meilleurs ou égaux (au moins 50%) :

- Qualité de vie en général,
- Environnement,
- Ski alpin (très nettement : 74.2%),
- Ski de fond (avec nuance car importante proportion de "non-concernés"),
- Sport, promenades, VTT, cyclotourisme, variété des loisirs de l'OT.

✓ Sont considérés comme dégradés (qui en aurait douté ?)

- Nombre et esthétique d'environnement des constructions nouvelles 50 %,
- Pollution 57%,
- Sécurité (piétons, skieurs, vols dans les immeubles, violences,) 41%,
- Circulation 74 %.

A noter que si on limite l'avis à ceux dont la durée depuis le 1^{er} séjour est supérieure à 8 ans, le taux de dégradation monte de 3 points.

2

ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Questions générales

Pratiquement 100% de réponses souhaitent une Association forte pour les raisons suivantes :

- "Légitimer" les idées, les suggestions, les recommandations, les réclamations vis-à-vis des autorités municipales
- Défendre les intérêts des résidents

Questions particulières à aborder avec les autorités municipales

- a) **Constructions nouvelles** : Nette majorité (entre 50 et 60%) soit pour ralentissement avec plus d'exigences architecturales et de suffisants espaces verts d'environnement, soit même, arrêt pendant deux ans. Même majorité pour grande urgence de la solution.
- b) **Constructions anciennes** : Même importance et même urgence pour la conservation des constructions anciennes à considérer comme patrimoine appartenant à la vallée.
- c) **Stationnement de véhicules** : Plus de 70% estiment important et urgent de limiter le stationnement des véhicules à 15 min. max. (sauf riverains) en haute saison pendant les heures d'affluence dans un périmètre de 100 m. centré sur l'OT.
- d) **Contournement du village et limitation de vitesse** : Plus de 55% estiment moyennement et très important et plus de 68 % estiment moyennement et très urgent de renforcer la surveillance de la limitation de vitesse. 65% estiment moyennement et très important et plus de 77% estiment urgent d'assurer le contournement du centre du village.
- e) **Pollution** : Mesures et affichage- Navettes au GPL – Arrêt des moteurs des bus à l'arrêt-retour ski aux pieds de Pré.la.Joux
Généralement : entre 80 et 95% favorables et considérés comme urgents.
- f) **Sécurité** : mesures de protection des personnes et biens et protection des piétons. Généralement : entre 80 et 95% favorables et considérés comme urgents.

A suivre...

Aux dernières nouvelles...

Cette information n'engage pas la responsabilité de l'Association - extraits du journal "LE MESSAGER"

UN TELESIEGE AUX BROCHAUX LES LINDARETS

Le domaine skiable d'AVORIAZ va bénéficier d'un nouveau télésiège débrayable six places, baptisé "télésiège des PROLAYS" qui remplacera les deux anciens téléskis des Lindarets définitivement démontés après une trentaine d'années de service. L'aménagement de la plateforme de débarquement des skieurs et l'installation de la gare d'arrivée nécessitera beaucoup plus d'espace, c'est finalement sur le sommet des Brochaux, à proximité de l'arrivée du télésiège, que ce situe l'arrivé de ce nouvel équipement.

Seules cinq petites minutes seront désormais nécessaires pour rejoindre le haut des Brochaux, avec incontestablement moins d'attente puisque les skieurs rejoignant Avoriaz préféreront le télésiège des Lindarets, ceux voulant pratiquer le ski sur les Lindarets optant pour celui des "Prolays".

Le secteur "débarrassé" des deux téléskis a été reboisé sur la longueur de la trouée laissée par le tracé des pylônes, par respect pour l'environnement. N.R.

TROPHEE DE SKI de L'A.A.R.C.A.

(Association Amicale des Résidents de LA CHAPELLE D'ABONDANCE)

Nous signalons que le trophée de ski de l'AARCA aura lieu le :

MERCREDI 20 février 2002 à 18 heures
à LA CHAPELLE D'ABONDANCE
Télésiège du DAHU

Toute personne intéressée pourra se faire inscrire à l'Office du Tourisme de La Chapelle d'Abondance du 16 au 20 février 2001 avant 12 heures.



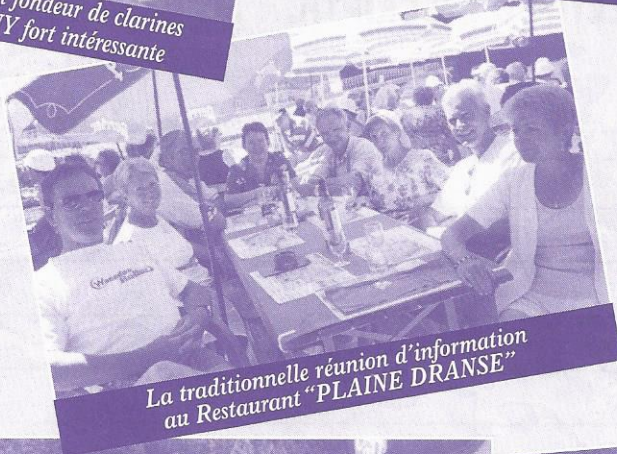
La visite du vieux moulin de la Tine à TROIS TORRENT



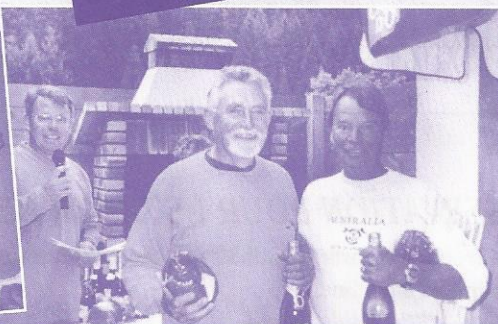
Une visite d'un fondeur de clarines à MARTIGNY fort intéressante



Excursion à UBINE... à travers nos belles montagnes



La traditionnelle réunion d'information au Restaurant "PLAINE DRANSE"



Un concours de pétanque fort réussi avec des gagnants de plus en plus brillants

II^{ème} TROPHÉE DES RESIDENTS DE CHATEL

Stade du LINGA - JEUDI 14 Février 2002 à 18 heures

COURSE

- Elle se déroulera sur le stade de slalom du Linga.
- En cas de très mauvaises conditions météorologiques, elle pourra être reportée ou annulée.
- Elle consiste en un slalom géant de douze à quinze portes.
- Elle sera tracée, contrôlée et chronométrée par l'E.S.F. et le Ski-Club de Châtel.
- Les temps pourront être homologués pour l'obtention des flèches.

INSCRIPTIONS

- Les catégories seront déterminées en fonction du nombre d'inscrits dans chaque tranche d'âge et de leur niveau de ski (flèche); pour cela, préciser lors de l'inscription :
 - le sexe,
 - l'année de naissance;
 - le niveau de ski : flèche d'or, vermeil, argent, bronze, fléchette ou absence de niveau officiel.
- La course est réservée aux résidents propriétaires **adhérents de l'association à jour de leur cotisation** et à leur famille. L'adhésion ou le règlement de la cotisation pour les éventuels retardataires sera possible le jour de la course.
- Le montant de la participation est de 4 Euros par concurrent né avant le 1^{er} janvier 1985. Le règlement se fera lors de la remise des dossards au bas du stade de slalom du Linga. Les horaires seront communiqués par voie d'affichage et annonce de Radio-Châtel les jours précédant la course.
- Chaque concurrent devra être assuré pour la pratique du ski en compétition : **licence F.F.S. ou Carte neige ou ticket journalier Carte neige. Les assurances type famille, multirisques, etc. ne couvrent pas la pratique du ski pour une épreuve chronométrée quelle qu'elle soit. L'inscription à la course vaut acceptation de son règlement et en particulier de cet article.**
- Le bulletin d'inscription ci-dessous est à :
 - adresser à Mme J. VILTIER, résidence "Les Tavaillons", 74390 CHATEL;
 - déposer dans la boîte aux lettres de l'association à l'Office de tourisme (à gauche en entrant);**pour le lundi 11 février 2002 dernier délai.**

BULLETIN D'INSCRIPTION au II^{ème} TROPHÉE DES RESIDENTS

RÉSIDENT NOM : PRÉNOM :

N° d'adhérent : Résidence :

NOM	PRÉNOM	Sexe	Année nais.	Niveau de ski

Signature :

RESERVATION POUR LE DINER DE CLOTURE

Un dîner de clôture sera organisé après le Trophée à partir de 20h30 - le choix du restaurant vous sera communiqué lors du Trophée. Veuillez nous indiquer le nombre de participants à ce dîner.

NOM Nbre de personnes : Adultes Enfants.....

CONVOCAATION

Cher adhérent, Chère adhérente, nous vous prions de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE qui se tiendra à CHATEL, salle LA CHATELAINE (parking municipal),
place de l'Eglise, LE VENDREDI 28 DECEMBRE 2001 À 18H

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du président
- Rapport financier et rapport du contrôleur aux comptes
- Montant de la cotisation 2002 (17 Euros)
- Election de nouveaux membres au Conseil d'administration
- Questions diverses : elles porteront sur les grands événements de l'année,
en présence, éventuellement, selon ses disponibilités - de M. le Maire de CHATEL.

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette assemblée générale, nous vous demandons :

- soit de confier le pouvoir ci-joint à un adhérent de votre choix assistant lui-même à l'assemblée générale, en mentionnant son nom,
- soit de le retourner à l'association, B.P. 34, 74390 CHATEL, avant le 23.12.01. Il sera alors considéré comme un vote
d'approbation des résolutions proposées, qui sont les suivantes :

(voir au dos) .../...



POUVOIR

Je, soussigné, M. ou Mme..... N° de carte de membre :

Résidence à Châtel :

Membre actif de L'ASSOCIATION AMICALE DES RESIDENTS DE CHATEL, donne pouvoir pour moi et en mon nom à :

M. ou à défaut à M.

de me représenter à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra à Châtel :

le VENDREDI 28 DECEMBRE 2001 à 18h.

salle LA CHATELAINE (parking municipal), place de l'Eglise

Fait à : le :

Signature :

(La signature sera précédée de la mention manuscrite "BON POUR POUVOIR")

NOTA : ouverture des portes dès 17h30 (pointage et encaissement des cotisations).



APPEL DE LA COTISATION 2001 (17 Euros)

La cotisation est désormais appelée UNE SEULE FOIS dans l'année, à réception de ce document et jusqu'à la fin du mois de mars. Si vous n'avez pas déjà renouvelé votre cotisation, nous vous invitons à utiliser ce document pour :

- effectuer votre règlement lors de l'assemblée générale (1), en le remettant rempli à l'entrée de la salle
- nous faire parvenir votre règlement (1), si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale.

Dans tous les cas, il nous sera nécessaire pour la mise à jour de notre fichier comptable.

M. ou Mme..... N° de votre carte de membre :

Nom de votre résidence à Châtel :

règle : par chèque bancaire (1) - par chèque postal (1)

le montant de ma cotisation pour 2002 (17 Euros) que je remets au trésorier ou que j'adresse à l'association,
B.P. 34, 74390 CHATEL.

(1) Rayer les mentions inutiles.

RESOLUTION 1 : L'assemblée, après en avoir entendu l'exposé, approuve le rapport moral du président.

RESOLUTION 2 : L'assemblée, après avoir entendu le rapport financier et le rapport du contrôleur aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion.

RESOLUTION 3 : Les candidatures au poste d'administrateur seront reçues avec intérêt et examinées par le C.A en vue de leur future nomination.

La cotisation pour 2002 est fixée à 17 €uros. Nos membres qui, à l'occasion de l'assemblée générale, désiraient se mettre à jour de leur cotisation pourront le faire à l'entrée de la salle, en réglant autant que possible par chèque bancaire ou postal. Nous vous remettrons votre nouvelle carte de membre actif 2002 qui annule et remplace celle de 2001. Ceux qui ne pourraient pas assister à l'assemblée générale pourront utiliser le bulletin d'appel de cotisation et l'adresser à la B.P.34, 74390 CHATEL. Dès que nous aurons enregistré votre règlement, nous vous adresserons votre carte de membre actif pour l'année 2002.

Nous comptons vivement sur votre présence et vous prions d'agréer, cher adhérent, chère adhérente, l'expression de nos sentiments distingués.

RESULTAT FINANCIER ESTIME DE L'EXERCICE 2001 EN FR

DEPENSES ENGAGEES A FIN :	sept. 2001	44.256
ESTIM. DEPENSES A PREVOIR A FIN :	nov. 2001	25.176
TOTAL DES DEPENSES A FIN:	nov. 2001	69.432
TOTAL RECETTES :	Exerc. 2001	70.226
RESULTAT ESTIME A FIN :	nov. 2001	+794

Le président



BULLETIN DE PRESENCE

à remettre à l'entrée de la salle

M. ou Mme

N° de carte de membre :

Nom de votre résidence à CHATEL :

**PARTICIPE à l'assemblée générale ordinaire
de l'ASSOCIATION AMICALE DES RESIDENTS DE CHATEL**

le VENDREDI 28 DECEMBRE 2001 à 18h

Salle la CHATELAINE (parking municipal), place de l'Eglise

NOTA : Ouverture des portes dès 17h30 (pointage et encaissement des cotisations)

Signature

NOTA : CE BULLETIN TIENDRA LIEU D'EMARGEMENT ET EVITERA AINSI TOUTE ATTENTE A L'ENTREE DE LA SALLE. MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE CARTE DE MEMBRE.



VOTRE ATTENTION ! Nous vous conseillons...

Si vous participez à l'assemblée générale,

- de remplir, dès à présent, le "bulletin de présence" (ci-dessus). Il vous sera demandé à l'entrée de la salle. De plus, cela vous évitera une attente inutile.
- de remplir, dès à présent, le bulletin "appel de cotisation 2002" (au dos) et de préparer le moyen de paiement que vous avez choisi.

Si vous ne participez pas à l'assemblée générale,

- remplissez dès à présent le "pouvoir" (voir au dos) et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle avant le 23.12.2001. Vous pouvez également le remettre à un adhérent de votre choix.
- remplissez également le bulletin "appel de cotisation 2002" et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle.